

L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DES JOURNALISTES ENTRE NORMES, REPRESENTATIONS ET PRATIQUES

The linguistic imaginary of journalists between norms, representation and practices



ATIA Khalid *

Le laboratoire sémiotique et pratique discursives FEPRADIS
Université Mohamed Khider Biskra,
Khalid.atia@univ-biskra.dz
Moustiri Zineb

Le laboratoire sémiotique et pratique discursives FEPRADIS
Université Mohamed Khider Biskra
z.moustiri@univ-biskra.dz

Date de soumission: 16/08/2025 date d'acceptation: 22/11/2025 Date de publication: 16/12/2025



Résumé:

Les études qui ont été faites en sociolinguistique affirment que la dynamique des langues est une réalité imposée par le caractère évolutif des langues elles-mêmes et dépend étroitement de l'évolution des sociétés et de leurs représentations. Ainsi dire, la vision que l'on fait d'une langue reste instable en redéfinition permanente. Ce qui impose à tout un chacun désirant faire des recherches dans le domaine de la sociolinguistique une connaissance et une révision des rapports qu'entretiennent les locuteurs avec la (les) langue(s) qu'ils parlent.

Le présent article s'intéresse à l'étude de l'impact de l'imaginaire linguistique des journalistes d'El-Watan sur leurs pratiques journalistiques du français à travers l'analyse de leurs discours épilinguistiques. Il aborde en premier lieu, l'émergence et l'évolution de l'imaginaire linguistique, en second lieu, il procède à l'analyse et l'interprétation des discours relevés lors des entretiens, tout en faisant appel à la théorie de Anne-Marie HOUDEBINE et sa typologie des normes.

Mots clés: L'imaginaire linguistique; normes; représentations; pratiques ; discours

Abstract:

* Auteur expéditeur

The studies that have been carried out in sociolinguistics affirm that the dynamics of languages is a reality imposed by the evolving nature of the languages themselves and depends closely on the evolution of societies and their representations. In other words, the vision we have of a language remains unstable and is constantly being redefined. This requires everyone wishing to carry out research in the field of sociolinguistics to know and review the relationships that speakers have with the language(s) they speak. This article focuses on the study of the impact of the linguistic imaginary of El-Watan journalists on their French journalistic practices through the analysis of their epilinguistic discourses. It firstly addresses the emergence and evolution of the linguistic imaginary, secondly, it proceeds to the analysis and interpretation of the speeches noted during the interviews, while drawing on the theory of Anne- Marie HOUDEBINE and her typology of norms.

key words: linguistic imaginary; norms; representations; practices; discourses

INTRODUCTION

Les invasions qu'a connues L'Algérie tout au long de son histoire avec la colonisation font d'elle un pays plurilingue, on y trouve l'arabe, le berbère et le français. Parmi ces langues, le français a un statut un peu particulier dans la société algérienne, du fait qu'il dépasse le cadre d'une langue étrangère apprise à l'école, pour devenir une langue d'échange quotidien présente peu ou prou à travers sa diffusion par les différents médias, les activités culturelles et dans le secteur industriel. Comme toutes les langues naturelles, le français évolue au rythme de son usage au sein de la société et selon les représentations qu'en font les locuteurs qui le parlent. Des sociolinguistes algériens, à l'instar de khaoula TALEB IBRAHIMI (AMARA, 2010 ,p121), pensent que pendant des décennies, la langue française a été considérée comme la langue d'accès au savoir, d'ouverture sur le monde extérieur et un moyen d'ascension sociale.

En Algérie, la presse écrite d'expression française est de forte présence, un nombre important de quotidiens utilise le français pour s'adresser à leurs lecteurs, parmi les journalistes de cette presse écrite quelques uns font souvent ou occasionnellement, selon la tendance de la ligne éditoriale recours à un français caractérisé par un certain éloignement par rapport à celui de France, d'autres en font un usage presque identique à celui de la presse française et tentent de se rapprocher du modèle français. Le présent travail s'intéresse à l'étude de l'imaginaire linguistique des journalistes d'El-Watan à travers l'analyse

de leurs discours épilinguistiques. Nous allons essayer de répondre à des questions que nous nous sommes posées sur la relation entre l'imaginaire et la pratique journalistique en Algérie, les représentations que ces journalistes font de la langue française, de l'intégration de termes empruntés aux langues locales, ainsi sur l'usage particulier de cette dernière dans la presse écrite d'expression française en Algérie, qui a ses propres particularités lexicales et sémantiques. A cet usage, les linguistes ont attribué des raisons de naissance différentes. Nous voulons approcher ce sujet d'un point de vue sociolinguistique en adoptant la théorie de l'imaginaire linguistique conceptualisée par Anne Marie HOUDEBINE-GRAVAUT dans l'étude de l'ensemble des représentations. Nous avons jugé important d'aller rencontrer et faire des entretiens avec les journalistes d'EL-Watan pour pouvoir déterminer leurs motivations et leurs représentations de cet usage qui serait, à notre sens, teinté par une attitude puriste de la langue, sachant que cet usage est pleinement conscient. Il est évident que l'existence des variétés de français ne date pas d'aujourd'hui, nombreux sont les chercheurs qui l'ont abordée, à titre d'exemple Detov et Morsely, Queffelec AMBROISE, Yassine DERRADJI, Khaoula TALEB IBRAHIMI et Brahim KETHIRI et la liste est encore longue. Mais comme les langues évoluent et les représentations changent aussi, selon cette vision notre travail s'organise autour de la question suivante :

- Quel serait l'impact de l'imaginaire linguistique des journalistes d'El-Watan sur leurs pratiques journalistiques du français?

Nous voulons, à travers cet article, enlever l'ambiguïté sur cette question et comprendre quelle tendance épilinguistique prend le discours tenu par les journalistes d'El-Watan.

- Pourquoi les journalistes font -ou ne font pas- appel à des lexies et des expressions qui n'appartiennent pas au répertoire du français de France ?

Notre corpus sera constitué de discours obtenus lors des entretiens auprès des journalistes d'El-Watan, pour l'analyse nous allons appliquer la théorie de l'imaginaire linguistique et la typologie des normes conceptualisée par Anne Marie HOUDEBINE et nous nous inspirons également des travaux de Cécile CANUT.

I. L'imaginaire linguistique : émergence et évolution

1 La théorie des représentations

1.1 Définition

La notion de "représentations sociales" joue un rôle important en

psychologie sociale. Elle s'est imposée comme une référence non seulement en psychologie sociale, mais également en psychologie cognitive et pour d'autres domaines des sciences humaines. Elle jouit également d'une position centrale en sociolinguistique. C'est le psychologue Serge MOSCOVICI qui posait les fondements de la théorie des représentations sociales à travers son étude princeps sur la « une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment [...] l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent. » (Moscovici, 1984, p132), Il les définit ainsi :

Les représentations sociales sont un ensemble d'opinions, d'informations, de valeurs et de croyances sur un objet particulier. Nous rejoignons l'avis de Moscovici selon lequel les représentations sont à la fois générées et acquises, c'est-à-dire toute représentation a une essence à la fois individuelle et sociale.

1.2 Les niveaux des représentations

La représentation n'est qu'une action mentale effectuée par le cerveau humain. Avant de se concrétiser en parole, une représentation est censée exister quelque part dans l'esprit, du fait que donné que ce dernier est essentiellement responsable de la pensée et du langage.

- Où réside-t-elle ? Comment s'émerge-t-elle ? C'est la psychologie cognitive qui fait la distinction entre deux niveaux de la représentation :

- Le niveau cognitif : c'est le niveau abstrait de la pensée, Bruno MAURER dit (MAURER, 2020): « (...), la représentation existe indépendamment de sa mise en mots. On ne peut adopter trop résolument le parti pris des mots, toujours tenant pour un linguiste, qui consisterait à poser qu'il y a de représentations que dès lors qu'il y a mise en mots ». Donc les représentations cognitives sont mentales et autonomes et attendent qu'elles soient verbalisées pour qu'elles puissent être prises en tant que telles.

- Le niveau linguistique : c'est la mise en mots des représentations mentales, elles sont portées par le discours.

1.3 Les représentations linguistiques

Les représentations linguistiques regroupent les attitudes, les perceptions et les opinions linguistiques, ce qui ne va pas sans créer des problèmes de circonscription et de définition. Nombreux sont les chercheurs qui ont étudié la notion de représentations linguistique en lui

attribuant des acceptions différentes, d'où la nécessité de faire des distinctions entre quelques termes qui semblent, à notre sens, proches et qui font confusion pour tout un chacun désirant approcher ce concept. Il s'agit là des trois notions suivantes : les représentations, les attitudes et les opinions linguistiques.

les représentations se manifestent à travers la valorisation, dévalorisation, sublimation ou mépris. En ce qui concerne les opinions linguistiques, elles ont pour rôle la verbalisation en énoncés des représentations. Tandis que pour les attitudes, elles sont observables au niveau du comportement. Louis-Jean CALVET les définit comme: « Une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social » (Canut,1993,p64).

1.4 La théorie de l'imaginaire linguistique

La notion d'imaginaire a été introduite en linguistique pour la première fois par Anne-Marie HOUDEBINE qui l'a conceptualisée lorsqu'elle menait des recherches sur la phonologie du français contemporain et dynamique dans un français régional. On attribue souvent des qualifications aux différents usages des langues, qu'une langue est belle, difficile, vulgaire, de prestige et d'autres que se soient péjoratifs ou mélioratifs. Il s'agit des opinions et des jugements que l'on porte sur les pratiques. Dès 1975 HOUDEBINE a tenté d'analyser la notion de l'IL comme étant le rapport du sujet à la langue et à ses usages. Elle a essayé de vérifier si l'IL personnel et/ou collectif intervenait dans la dynamique et la variation linguistique, la chercheuse a avancé cette notion pour prendre en compte le rapport du sujet à la langue, la sienne ou celle des autres. La notion de représentation est classée dans le modèle théorique proposé par A.M HOUDEBINE: « le modèle adopté permet donc de classer ces éléments (représentations, sentiments, évaluations spontanées ou recherchées par enquêtes ou entretien) ». Elle a justifié la préférence de l'appellation d'imaginaire par l'ambiguïté et la polysémie des termes ; d'attitude et de représentation: « le terme imaginaire a été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de ce dernier terme représentation ». La notion d'imaginaire linguistique a été reprise par d'autres chercheurs voulant étudier les représentations linguistiques des catégories et des groupes particuliers, nous pouvons citer entre autre Evangela AMADOU qui pense que :

« L'imaginaire linguistique propose d'intégrer à l'étude l'examen des causalités subjectives. L'objectif est non seulement d'explorer le rapport

intime du sujet parlant à la langue. Ce qui est proprement désigné par le terme imaginaire [3], mais aussi de faire ressortir les représentations que l'imaginaire linguistique peut avoir sur les usages et le système linguistique » (AMADOU, 2012)

2. la typologie des normes selon Anne-Marie HOUDEBINE

Le terme norme constitue le pilier de la théorie de l'IL, selon A.M. HOUDEBINE. En sciences du langage comme dans les autres sciences connexes relevant des sciences humaines et sociales notamment, la définition des concepts varie en fonction des écoles et des tendances qui les emploient et des disciplines dans lesquelles on en fait usage. Il en est ainsi ; la notion de norme dont la conceptualisation a oscillé entre des considérations d'ordre idéologique et linguistique, entre ce qui est du domaine du "normal" (norme = ensemble d'usages) et ce qui est du domaine du normatif (norme = ensemble de règles.).

L'avantage de ce modèle est qu'il nous permet de voir avec précision les attitudes des sujets, dans une perspective descriptive et explicative, il permet également de repérer les interactions entre les rationalisations sur la langue, les représentations et les productions langagières. Nous allons adopter l'acception et la classification donnée par A.M. HOUDEBINE.

Si on porte des jugements qu'on attribut à un tel usage en le qualifiant comme étant bon, correct ou fautif, c'est par rapport à une norme imposée soit par la société et la convention, liée à des réalités et facteurs sociaux et psychiques qui déterminent les relations entre les différents usagers de la langue ; soit cela dépend d'une norme imposée par le système de la langue qui oblige le sujet parlant et le condamne dans le cercle de la grammaticalité des structures et des tournures. Bref, chacun de nous, consciemment ou inconsciemment, tente de s'approcher du modèle idéal de la langue qu'il développe lui même durant sa pratique et son

interaction.(HOUDEBINE,202,p20)

2.1 NORMES OBJECTIVES (1982)

Dégagées par la description des productions des locuteurs aux niveaux linguistiques considérés par l'étude.

- **Normes systémiques**

Dégagées à l'aide d'une étude clinique des productions d'un ou deux idiolectes (1ere mise au jour de la structure linguistique.

Dans le cas de langues non encore décrites.

- **Norme statistiques, (cas de langues déjà décrites)**

Mise au jour de la langue comme cooccurrence d'usage (d'une

langue) par des analyses d'enquêtes menées sur des groupes de locuteurs. Repérage des comportements convergents, divergents, et périphériques. Analyse des variétés co-occurentes Contrôle des normes systémiques (dans le cas de langues non encore décrites)

2.2 Normes subjectives

Elles s'opposent aux normes objectives et constituent une typologie des évaluations et des représentations des sujets parlants. HOUDEBINE distingue quatre types qui ont une influence sur les pratiques .

-Norme prescriptive

Ce type de normes se présente comme la forme la plus correcte, la forme légitime, cette norme véhicule l'idéal de la langue, en se référant aux discours des grammairiens et des académiciens

- Norme fictive

Un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal " subjectif " ou " pratique "

- Norme communicationnelle

Accent mis sur la compréhension, l'intégration au groupe etc.

- Norme évaluative :

Elle concerne le souci d'adapter le discours au discours de l'autre, pour être en fusion avec l'autre en matière de la langue parlée, dans le but de s'intégrer au groupe et de ne pas se faire rejeter. Le locuteur est en contrôle permanent de sa propre production, et de la production de l'autre.

II Le discours épilinguistique

1-Définition

Le discours épilinguistique est un discours subjectif que tient un locuteur sur sa langue ou la langue des autres. Pour étudier les RL, il représente un terrain fertile pour le chercheur c'est là où figure l'ensemble des jugements vis-à-vis des différentes pratiques d'un locuteur. A ce propos Thierry BULOT écrit : « Dès lors, qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques et/ou langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme épilinguistique associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs aux jugements portés par le locuteur sur ces mêmes pratiques. » (BULOT,2002) Cette même idée est fortement soutenue par Cécile CANUT qui pense que: « si la dimension d'imaginaire, de fantasme est essentielle dans ce type de parole vivante,

le terme de discours épilinguistiques me semble plus à même de circonscrire cet objet ». (Canut,2000,p01)

2 Place du discours épilinguistique en sociolinguistique

Le discours épilinguistique regorge en son sein l'ensemble des évaluations, des jugements touchant à toutes les dimensions de la langue, à savoir le côté esthétique, la fonctionnalité, la simplicité à apprendre ou sa difficulté, ainsi sur le système lui-même, dans ce type de discours caractérisé par son ancrage dans la subjectivité du locuteur, il s'agit de porter des appréciations ou des dévalorisations sur la langue ou l'usage en question. Le discours sur la langue constitue un champ très important en sociolinguistique. D'ailleurs, c'est l'approche la plus adoptée pour penser les RL, il se voit comme un moyen qui permet au chercheur de dégager les sentiments et les opinions portés par le sujet parlant et qui ont conduit à telle ou telle pratique langagière, il nous donne les outils adéquats pour rapprocher les rapports entre la langue et ses usagers, les langues avec ses différentes variantes dans un contexte plurilingue, et surtout l'influence de l'IL sur la pratique langagière auprès des groupes de locuteurs. Sur ce nous focalisons notre intérêt dans ce travail de recherche. L'étude des discours épilinguistiques touche à la psychologie, à la sociologie, à la culture et aux questions identitaires, cette panoplie de domaines auxquels le chercheur fait recours mène certainement à une meilleure compréhension de la réalité du terrain et des usages.

3 L'activité épilinguistique

Antoine CULIOLI a distingué cette notion de celle d'activité métalinguistique consciente, elle est non consciente, selon lui, l'activité épilinguistique est inconsciente puisqu'elle régit des représentations langagières. Cécile CANUT reprend cette notion en lui apportant des modifications, en montrant que l'objet du discours épilinguistique est de nature consciente mais ce qui importe qu'il résulte de fluctuations subjectives inconscientes. Elle ne retient de l'activité épilinguistique que son caractère dynamique et variable. Dans ses travaux Cécile CANUT cherche des traces de cette activité dans le discours de ses enquêtés en analysant leur discours, son objectif est de montrer que ces traces laissées par l'activité épilinguistique dévoilent des détails sur le rapport du sujet à la langue, ces traces sont de formes différentes et elles sont produites consciemment

II. L'analyse des entretiens

1 La typologie des normes subjectives des journalistes d'El-Watan

Nous allons adopter la classification proposée par Anne-Marie HOUDEBINE. En effet, l'analyse des discours épilinguistiques permet de dégager les normes subjectives à travers la description des attitudes des sujets, elles se subdivisent en quatre sous-catégories.

1.1 Les normes prescriptives

Nous avons posé une question sur l'introduction des termes et des lexies venant des langues nationales (à savoir l'arabe et le berbère) dans les écrits journalistiques de la presse écrite francophone algérienne, les réponses regorgent des attitudes qui relèvent d'un discours à tradition grammaticale et un respect du code de la langue comme le montrent les énoncés suivants :

Enquêteur (dorénavant **E**) : « Que pensez-vous de l'usage des termes comme **”chaouafet”**, **”dégoûtage”** et **”taxieur”** dans la presse écrite francophone algérienne ? »

- Informateur (dorénavant **I**) **1** : « c'est une transgression de la langue ».

- **I 2** : « Nous avons un service de correction qui corrige les articles en fonction des règles du dictionnaire, on ne peut pas les autoriser sauf si on les met entre guillemets, le service de correction qui a toléré ça, c'est une erreur professionnelle. »

- **I 3** : « Il y a des mots d'un point de vue linguistique un peu fous mais on les utilise en Algérie par exemple **”taxieur”** et **”malgré que”** il y a des journalistes qui l'écrivent c'est une faute mais ben. »

- **I 4** : « Chez nous, on écrit pas **”dégoûtage”**, c'est un mot qui n'est pas français, ça se fait pas (...) nous, on utilise pas l'arabe dans le français jamais, quand on utilise un terme comme **”hogra”** et d'ailleurs c'est le seul terme que j'utilise personnellement, on le met entre guillemets et on est obligé d'expliquer [...] même si je me permets le correcteur va me ramener à l'ordre »

- **I 5** : « C'est rare où un journaliste fait recours à des néologismes ou des emprunts car on est censé écrire en français. »

- **I 6** : « Je crois que la langue française est universelle (on est dans l'idéal de la langue) »

L'examen des attitudes sur l'intégration et l'acceptation des xénismes appartenant aux langues locales illustre l'occurrence d'un imaginaire linguistique qui refuse toutes formes non admises par l'académie française ou qui sont introduites dans le dictionnaire de la langue française.

1.2 Les normes fictives

L'ensemble des évaluations relatives à la langue française sont positives, valorisantes et chargées de prestige. A travers l'évaluation et l'analyse des productions des journalistes, nous avons constaté que la majorité des journalistes utilisent les appréciations "belle", "riche" et en décrivant leur pratique, parfois ils ont opté pour l'adjectif "simple" en parlant de leur français dans les articles qui apparaissent dans le quotidien El-Watan, nos enquêtes ont associé à la langue française une fonction esthétisante :

- **E** : Quelle est votre impression quand vous entendez le mot français ?
- **I4** : « J'adore, c'est une belle langue »
- **I3** : « Une très belle langue (...) le français est une belle langue qui a véhiculé et véhicule toujours pendant des siècles une histoire, elle représente le siècle des lumières »
- **I1** : « Le français est une culture et pas n'importe quelle culture, une culture d'une civilisation d'un pays qui a donné beaucoup à l'humanité ». Les journalistes (**I4**, **I1**) gardent dans leur esprit l'image de la langue française en tant que langue d'accès au savoir, langue de littérature, la langue de l'avenir pour les populations visant accéder au modernisme, ils vivent encore ce rêve de la langue française vue comme une porte qui s'ouvre sur le monde entier. L'enquêtée **I1** qualifie les emprunts comme une richesse au français
- **I6** : « J'ai aimé le français, des écrivains algériens qui connaissent une notoriété internationale grâce à la langue française, donc pourquoi se priver. »
- **I2** : « Un bon journaliste est un journaliste qui écrit simplement. » il explique ce que veut dire une langue simple pour lui, celle qui est conçue de manière à ce qu'elle soit comprise par n'importe quel francophone du monde. Autrement dit, des phrases ayant une structure simple : un sujet, un verbe et un complément.

1.3 Les normes communicationnelles

Les réponses que nous avons obtenues, aux questions suivantes : « Pensez-vous que la nouvelle génération de journalistes utilise un français différent de celui de l'ancienne génération ? Pensez-vous que le français utilisé dans la presse écrite d'expression française est différent de celui qu'on utilise en France ? Nous permettent de dégager un autre type de norme, celui lié à la communication. A l'exception de la locutrice **I4** qui affirme ouvertement : « je pense qu'on est les derniers journalistes en Algérie ». Tous nos enquêtés ne remettent pas en question le niveau des journalistes et leurs compétences linguistiques, en disant que s'il y a des

changements c'est parce que la pratique journalistique elle-même a changé, en plus les caractéristiques du lectorat ont changé aussi ce qui les oblige à avoir recours à un usage simplifié de la langue. Ils accordent une grande importance à la communication et la compréhension des articles à travers leur activité d'écriture, ils expliquent un tel usage (que se soit le français standard ou l'utilisation des Algérianismes par le désir d'être compris, voici quelques énoncés qui en témoignent :

- **I 1** : «on va tellement aller droit au but, aujourd'hui on simplifie le discours, on est favorable aux phrases courtes, ça nous permet de communiquer plus vite ».

- **I 2** : « Pour faire passer le message, il faut écrire simplement, il ya des gens qui veulent peut être coller davantage avec la réalité algérienne. **''salat elistiska''**, ça peut s'expliquer par un besoin de communication pour parler de notre réalité ».

- **I 3** : « Parce qu'on ne peut pas s'adresser à un Algérien de la même manière que l'on de s'adresser à un Français ».

- **I 4** : « C'est le souci de communiquer mieux, c'est sûrement ça (besoin de communication) je pense qu'on n'est pas motivé par quête d'imposer une variante, toute la société doit comprendre ce que vous écrivez, vous êtes obligé d'être à leur niveau ».

- **I 5** : « On essaie toujours d'utiliser un français beaucoup plus simplifié parce que dans la presse, on est obligé de s'adresser à toutes les catégories, il (journaliste) est obligé parfois pour pouvoir exprimer des idées de recourir à la fois au kabyle, à l'arabe et même à l'espagnol ».

- **I 6** : « Le but, c'est de se comprendre ».

- **I 7** : « Le journalisme a un style particulier, donc il y a une technique de rédaction qu'il faut mettre en place avec un vocabulaire accessible à tout le monde, il faut pas utiliser un français soutenu, un français standard ».

Pour atteindre leur objectif, les journalistes optent pour un français standard et simplifié qui s'adresse à toutes les catégories. Donc ils privilégient un écrit répondant aux normes communicationnelles figurant dans l'IL de nos enquêtes et cela est repérable dans leur discours appuyé par des arguments (tantôt scientifiques basés sur des statistiques, tantôt issus d'un savoir courant). Ainsi, s'indigne l'un des journalistes : « il y a des gens qui viennent avec l'idée de changer l'écrit journalistique, ce n'est pas tellement l'endroit, ils se trompent », il ajoute : « le principe de la presse, elle n'est pas un exercice de style (...) un bon journaliste, c'est celui qui écrit simplement ».

Il est important d'évoquer un point qui relève de la complexité du

paysage linguistique algérien. si le journaliste veut qu'il soit être compris par le lectorat algérien en utilisant des termes des idiomes locaux, tel que **"Chahid "**, **"Hittiste"** pour coller davantage avec la réalité algérienne et la spécificité de la société de son lecteur, explique **I 6** : « les gens aiment s'identifier dans ce que tu dis », en revanche il ne faut guère oublier qu'il s'adresse d'abord à un lectorat francophone, y compris la communauté berbérophone algérienne dont les gens sont réputés pour être francophones. Alors un terme arabe ne soit pas compris par un berbérophone, et pareille pour un terme berbère pour un arabophone. Qu'en est-il pour les francophones des autres pays ? S'exclame contre l'usage des emprunts **I 7** : « le public en Algérie n'est pas spécialement algérien il y a des ambassades, il y a des étrangers et des français qui vivent en Algérie ». Les journaux sont lus partout dans le monde grâce aux moyens de communication, pour résoudre ce problème d'incompréhension, les journalistes mettent le mot emprunté entre guillemets avec une explication entre parenthèse, ce qui diminue la qualité de l'article selon quelques journalistes. La presse n'est pas un espace de créativité lexicale, le premier objectif d'un journaliste est de « **chasser** » l'information puis la transmettre au public le plus objectivement possible. Après tout dépend de la tendance du journal, il y en a qui laisse une grande liberté au rédacteur dans la manière de traiter le sujet en question, d'autres passent par un contrôle sévère.

1.4 Les normes auto-évaluatives

Dans la quête de relever les normes auto-évaluatives, nos interlocuteurs sont appelés à qualifier le français qu'ils emploient dans leurs écrits journalistiques par rapport à celui qu'on utilise en France. La majorité des journalistes jugent que leur français est presque identique à celui d'un journaliste en France, ce qui veut dire implicitement qu'ils ont une bonne maîtrise de la langue de Molière, d'autres ont déclaré de façon explicite le niveau excellent dont ils disposent, comme en témoigne **I 2** : « on a des journalistes ici à El-Watan, la Liberté, l'Expression qui sont excellents et qui peuvent facilement être recrutés dans des presses en France, d'ailleurs la preuve j'ai des amis qui travaillent à France 24 , donc y a pas de problème fondamentalement, ils sont parfois plus compétents que les journalistes français »

Nous avons constaté également que les représentations que font ces journalistes de la maîtrise du français est indissociable de l'objectif principal et les exigences de leur métier

Autrement dit, la maîtrise de la langue pour un journaliste ne

signifie pas la possession d'un vocabulaire riche et un lexique recherché (cas des écrivains et romanciers), ni se servir de belles expressions et de belles tournures, mais pouvoir transmettre un message de façon rapide et simple. Le choix du registre **"standard"** s'explique par la volonté de couvrir un public large. A ce propos **I 2** affirme : « le principe dans la presse, elle n'est pas un exercice de style, il n'y a pas de surenchère autour de la question du style ». En voici les réponses que nous avons obtenues sur la question suivante : Pensez vous que le français utilisé dans la presse écrite d'expression française en Algérie est différent de celui pratiqué de France ?

-I 2 : « Lorsque vous lisez certains articles du Monde et certains articles qui sortent dans la presse algérienne, parfois y a pas de différence du tout, je ne pense pas que nous parlions un français différent ».

-I 3 : « Je ne pense pas, nous utilisons à peu près le même langage, nous, on utilise une langue beaucoup plus accessible ».

-I 5 : « Dans la presse, on écrit pratiquement de la même façon ».

-I 1 : « D'ailleurs on parle plus vite qu'un français de Paris ou de Toulouse. ».

-I 4 : « On écrit un français correct. Par rapport à ma génération, ça va, je maîtrise le français, mais, par rapport à l'ancienne génération, il y a des niveaux différents ».

-I 6 : « J'ai un discours qui n'est pas celui du café ».

-I 7 : « Nous, les anciens, nous avons la chance, on a eu quand même, une bonne base pédagogique au lycée et au CEM, Nous avons une petite connaissance du français ».

Pour décrire leur usage du français nos journalistes ont utilisé deux manières, les premiers ont opté pour l'emploi du **"nous"** inclusive en intégrant leur usage dans l'ensemble des pratiques journalistiques actuelles, une façon de se distancier et de modérer la dimension subjective de leurs propos, le deuxième groupe a exprimé ouvertement un discours pleinement subjectif en utilisant le pronom **"je"** qui marque la forte implication de l'énonciateur. Il est à noter que tous nos enquêtés ont exprimé une attitude valorisante vis-à-vis de leur français.

1.5 Les normes évaluatives des autres usages

Les normes évaluatives des usages environnants sont dégagées en exposant une série d'« Algérianismes » à nos enquêtés ; des lexies qu'on a relevées lors de notre lecture des journaux algériens d'expression française, puis nous leur avons demandé d'évaluer la qualité des articles contenant lesdites formes, dans un double objectif, celui de vérifier

l'acceptabilité ou le rejet de ces formes par les sujets enquêtés, ainsi de savoir leurs impressions à l'égard de leur emploi chez d'autres journalistes. La plupart des interviewés déclare qu'ils ne recourent pas à l'usage des mots qui ne sont pas tolérés par l'Académie Française, de ceci émerge une vision critique (dévalorisante) des pratiques de ceux qui sont favorables au développement de la langue française.

-I 3 : « il y a des mots d'un point de vue linguistique un peu fous mais on les utilise en Algérie par exemple **"taxieur"** et **"malgré que"** il y a des journalistes qui l'écrivent, c'est une faute mais bon. » L'expression **"mais bon"** exprime en plus du fait qu'il les exclut de son répertoire verbal, qu'il ne s'agit pas d'un point de vue rigide et que cette prise de position ne relève pas uniquement de soi-même et de son plein gré. En comparant l'usage du français de la nouvelle génération de journalistes avec celui de l'ancienne génération, les sujets attribuent aux deux usages les qualificatifs suivants ; simple et académique pour la nouvelle, classique et recherché pour l'ancienne.

-I 3 : « Les anciennes générations de journalistes celles qui nous ont précédé ont utilisé un français beaucoup plus classique (...) ils ont utilisé une langue plus recherchée ».

-I 5 : « L'ancienne génération utilise des phrases longues, des exercices de style, tous les algériens l'utilisent sans complexe, c'est le même français, le français académique ».

-I 1 : « La nouvelle génération de journalistes emploie moins de mots, avec les réseaux sociaux on est entrain de simplifier, modifier et d'appauvrir la langue sans se rendre compte ».

-I 6 : « Le français connaît un recul de locuteurs dans la presse papier ».

-I 4 : « Le français de la nouvelle génération de contient trop de fautes ».

2. Sur les traces de l'imaginaire linguistique : Le français dans l'imaginaire linguistique de nos enquêtés

2.1 Une fiction historisante recourant au passé de la langue

Le caractère social que nous avons associé aux représentations montre qu'elles sont un produit social. Ainsi leur diffusion et leur prolifération sont assurées par plusieurs mécanismes sociaux, tel que le phénomène de l'interdiscursivité.

Nous avons observé, dans les discours de nos enquêtés, l'existence d'un élément commun qui surgit en premier lieu, une dimension historique remontant à l'époque coloniale où une partie de l'élite algérienne était dans l'obligation de s'afficher et se différencier d'un européen colonisateur en lui rapportant les causes principales de la

diffusion du français, qui serait considéré, quelques décennies plus tard, comme une opportunité laissée par l'occupant. L'image que tous nos enquêtés font de la langue française est celle d'« un butin de guerre », cette célèbre phrase de KATEB Yacine ne cesse d'alimenter encore après 60 ans après l'indépendance l'esprit de beaucoup d'Algériens, y compris la communauté d'élite. Personne ne peut nier l'évidence historique de ce fait, voire même qu'elle était imposée par la force comme le déclare Khaoula TALEB IBRAHIMI : « la langue française nous a été imposée par l'arme et par le sang ». Ceci serait raisonnable et plus logique en parlant de l'histoire de cette langue par exemple, mais quand on l'obtient comme réponse en demandant que représente le français pour vous en 2022, nous pensons que cela a un rapport avec les représentations installées pendant longtemps dans le subconscient des Algériens.

La persistance de cette idée dans le discours tenu par ces journalistes sur cette langue reflète d'un côté la stagnation des représentations de cette dernière dans le contexte algérien, après 60 ans d'indépendance le mot colonialisme rime encore à chaque fois rien qu'en évoquant le nom de cette langue, à notre sens, c'est une condamnation de celle-là à un usage timide, car on a toujours à justifier son utilisation. Pour le cas de nos enquêtés nous n'avons pas ressenti ce sentiment d'intimidation, mais plutôt une fierté du fait d'appartenir à la communauté de francophones algériens. Ce qui pourrait s'expliquer aussi par le type de relations qu'entretiennent la France et l'Algérie et ce fameux dossier de reconnaissance des crimes du colonialisme en Algérie, qui est encore en négociation, que les deux pays n'ont pas pu surmonter cette phase de l'histoire. Nous avons évoqué ces points car les représentations ont des origines sociales et la quête de les comprendre exige qu'on soit conscient du contexte où elles sont produites.

Cette attitude envers le français pourrait perturber les échanges quotidiens entre Algériens, D'ailleurs c'est ce qu'on entend souvent dans les échanges quotidiens qui accompagnent des polémiques sur les questions identitaires, il y a depuis longtemps des rapports conflictuels entre arabophones et francophones, il y a des tensions, c'est historique. Mais au niveau des élites et plus particulièrement les journalistes de la presse francophone, nous ne pensons pas que cela pourrait créer de problèmes, comme le déclare I 5 : « la langue n'a jamais été un problème pour un peuple ».

2.2 Le français est une belle langue.

La langue est aimée ou détestée, c'est parce qu'on se fait d'elle ou de

ses locuteurs une certaine idée. Tous nos enquêtés dès le jeune âge étaient exposés au français, il a été présent au côté des autres langues locales, comme en témoigne **I 2** : « nous n'avions aucun complexe à parler l'une des trois langues ». Être en contact avec une langue étrangère assez tôt suscite une sensibilité de plus à l'égard de cette dernière. Ils ont attribué à la langue française l'image d'une très belle langue, parce qu'elle leur a permis de franchir d'autres horizons qui étaient inaccessibles par le biais des langues maternelles. Le français en Algérie est resté pendant longtemps considéré comme un moyen d'ascension sociale qui permet à celui qui le possède une chance considérable de réussite professionnelle, il est la langue la plus privilégiée dans toutes les situations de communication, comme l'avoue **I 6** : « notre arabe dialectal est pauvre, grâce au français je peux dire exactement dans quelle partie du pied j'ai mal, hors qu'en arabe dialectal, on a uniquement un seul terme « rijli » (mon pied) ».

2.3 L'obligation de suivre la norme française.

L'usage de la langue française dans la presse écrite francophone algérienne ne se fait pas de manière identique ; il dépend de l'orientation du quotidien et l'attitude du journaliste. Les journalistes comme le reste des usagers de la langue sont soumis au fantôme de la norme dans leurs productions langagières, le locuteur obéit à une norme imposée soit par le système de la langue (règles de la langue), soit développée grâce à ses propres expériences, ses pratiques et ses interactions au sein de la société (usage habituel et correct) et ce parce qu'il s'adresse à un lectorat dont il est censé connaître ses spécificités.

Si on fait un tel usage de la langue, c'est par rapport à un modèle qu'on conçoit de façon à répondre le plus possible à ce qui est attendu et entendu, donc l'usage que l'on fait de la langue dépend étroitement de l'ensemble de normes régissant les rapports des sujets à leurs langues et leurs différents usages. En ce qui concerne nos enquêtés, nous avons constaté qu'ils respectent tous le code de la langue et prennent tout leur temps en choisissant les mots adéquats et corrects comme s'ils se contrôlent de façon permanente, ceci ne veut pas dire qu'ils ont des difficultés à s'exprimer, au contraire ils ont montré un degré de maîtrise très élevé, avec une prononciation pour quelques uns similaires à celle d'un natif.

Ils ont vite dévoilé leur soumission à la norme française, en disant « nous suivons la norme française, c'est-à-dire le français dans son pays d'origine », le modèle pur, on est dans l'idéal de la langue et dans une

attitude puriste. Mais ce qui a attiré notre attention est la question suivante, ceci relève-t-il d'une représentation individuelle de la norme ? Ou bien le fait de suivre la norme française n'est qu'une obéissance aux exigences de l'exercice du métier au sein du journal El-Watan dictée par les services de correction du quotidien. Autrement dit, si ça relève de la cognition individuelle de chaque journaliste ou c'est la tendance de la ligne éditoriale qui fait en sorte que les articles soient écrits conformément à la tendance puriste franco-française.

2.4 C'est la pratique du journalisme actuelle (favorable au discours simple) qui a changé et non l'usage qu'ils en font de la langue

Notre étude sur les normes subjectives et plus particulièrement les normes communicationnelles dans le discours de nos enquêtés a permis de dégager un fort intérêt de la part des journalistes à la compréhension et l'interprétation de leurs articles par le lectorat, ce qui les conduit à adapter le discours journalistique au niveau des lecteurs, les réponses recueillies sur la question : Pensez vous que la nouvelle génération de journalistes utilise un français différent de celui de la génération d'après-indépendance ? Montrent que la majorité des journalistes ne remet pas en cause le niveau ni les compétences linguistiques de la nouvelle génération, mais c'est la bonne pratique du journalisme actuel qui veut qu'on recourt aux phrases courtes avec un vocabulaire beaucoup plus simple, ils justifient ceci en avançant que ce n'est pas la langue qui a changé mais c'est le centre d'intérêt des journalistes qui a changé, le plus important pour eux c'est de transmettre le message le plus rapidement possible, ils ajoutent que la presse n'est pas un endroit où le rédacteur montre son talent d'écrivain, comme avance dans ce sens **I 2** : « le principe, c'est de raconter l'histoire de la manière la plus simple qui soit (...) ici on chasse les informations ». Quant à l'enquêtée **I 5**, elle contredit ses collègues en illustrant son mal à l'aise face à la dégradation du niveau en langue française en Algérie, elle s'occupe des questions de l'éducation dans le journal, elle expose des statistiques alarmants de l'avenir du français en Algérie.

Devant cette question sensible relative à la baisse de niveau en matière des compétences langagière des journalistes qui pourrait être la raison derrière le changement des écrits de la presse, les journalistes expliquent ce phénomène en affirmant que c'est la nouvelle tendance mondiale, le fait de recourir à la simplicité est une perspective adoptée par tous les journalistes que se soient arabophones, anglophones ou

francophones. Autrement dit, ce ne sont pas eux qui ont décidé d'écrire de cette façon, qu'ils ne partagent en aucun cas la part de la responsabilité de la qualité du français, la « soi-disant » baisse de niveau ou de qualité linguistique des productions journalistiques. En guise de conclusion, nous sommes arrivé à constater que, parmi les éléments qui émergent de l'imaginaire linguistique de nos interviewés, est le recours à la simplicité, aux phrases courtes et à un lexique que tout le monde peut comprendre, à la différence de l'ancienne génération écrivant dans une langue plus recherchée, la nouvelle génération estime qu'un bon journaliste est celui qui écrit dans une langue compréhensible, ce qui a participé peu ou prou dans la dynamique et l'évolution du français en Algérie.

2.5 L'introduction des emprunts aux langues locales est une richesse pour cette langue

Actuellement, tisser des relations avec le monde extérieur est devenu une nécessité incontestable, la mondialisation oblige un contact permanent entre les gens dans les quatre coins du monde parlant différentes langues. Il s'agit de contact de langues quand celles-ci sont utilisées en même temps sur le même territoire et par les mêmes membres de la communauté, l'emprunt lexical constitue l'une de ses principales conséquences. La question que nous avons posée à nos enquêtés est la suivante : Que pensez-vous de l'usage des emprunts des langues locales dans la presse écrite d'expression française en Algérie ? Les réponses obtenues contiennent des avis contradictoires. D'une part, ils n'admettent que les emprunts soient attestés par l'académie française (ça se fait rarement dans leurs rédactions). D'autre part, ils voient dans l'emprunt une richesse pour le français. Ceci nous a amené à poser d'autres questions concernant les raisons d'une telle ambiguïté dans leurs discours. L'ensemble de nos enquêtés ont accepté l'intégration des emprunts avec prudence en insistant sur le fait de les mettre entre guillemets et à la rigueur qu'ils soient accompagnés d'explication pour plus de professionnalisme.

La conclusion

L'objectif de notre article est de vérifier si l'image que les journalistes conçoivent sur la langue française influencerait leur pratique de cette langue ou non ? Effectivement notre étude nous a conduit à déceler des décalages, des conflits et des propos parfois contradictoires reflétant la complexité de la situation du français en Algérie.

Les journalistes soutiennent la diversité culturelle, ils sont favorables à l'évolution de la langue et ils considèrent également que les langues étrangères sont un moyen d'épanouissement qui enrichit la culture, mais, dans leur pratique ils s'autocensurent et essaient de se soumettre à la norme française imposée par la tutelle. Dans la pratique via les entretiens nous retrouvons cette liberté dans le français, alors que, dans les articles, elle est pratiquement absente, c'est-à-dire ils s'autocensurent dans les articles car ils sont dans une situation officielle où l'on doit respecter la norme du français de référence. En revanche, dans un contexte informel, les journalistes se permettent de prendre certaine liberté dans la pratique, une liberté de s'approprier le français et lui donner une coloration algérienne et le rendre plus algérien.

La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologiques. (CHACHOU, 2013,p50). C'est ainsi dire qu'être arabisant, francisant ou berbérissant ne signifie pas seulement pour un individu la maîtrise d'une langue dont il se sert dans ses échanges ordinaires ou de travail, mais elle porte avec elle des idées et des prises de position politique et d'appartenance identitaire qui s'opposent dans un pays où les questions identitaires créent souvent des polémiques. L'ambiguïté des discours portés sur les langues et notamment la langue française en Algérie dépend de l'étroite relation que cette dernière entretient avec un passé colonial dont les conséquences sont encore vivaces. Il faut indiquer que les représentations que l'on construit sur la langue ne sont pas stables et ne reflètent pas nécessairement la réalité ; elles sont en perpétuelle mouvance, donc l'étude des représentations doit être circonscrite dans un cadre spatio-temporel précis.

Bibliographie:

- ADJEZ Icek, « Les attitudes linguistiques : un état des lieux », Revue Études de linguistique appliquée, n° 144, 2006/4, p12. ;
- AMARA. A, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », Synergies Algérie n° 11 – 2010, pp121-125 ;
- Anne-Marie. H, *L'imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002, p.11 ;
- CANUT. C, *l'imaginaire linguistique en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2002, p83. ;
- CANUT.C, subjectivité, imaginaire et fantasme des langues : la mise en discours épilinguistiques, langage et société, n°93, septembre 2000, p01 ;
- CALVET. L.J, *LA SOCIOLINGUISTIQUE*, Que sais-je, Puf, Paris, 1993, P.64 ;
- CALVET.L.J, *Pour une écologie des langues du monde*, Édition Plon, Paris, 1999, p 28. ;
- CHACHOU. I, *LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE*, Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre, L'Harmattan, Paris, 2013, p.50 ;

EVANGELIA. A, « *l'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens de la presse écrite francophone* », Université Mouloud Maameri, Tizi-Ouzou, 2012, p.38 ;

FERNANDEZ Dominique, Les murs d'Alger, Le 02/03/ 2017/20 :00,
<http://www.academie-francaise.fr/l>.

GUENIER.H, *Représentations linguistiques*, in Marie-Louise Moreau, Sociolinguistique, concepts de base, Édition Mardaga, Liège 1997.p30;

MOSCOVICI. S , « *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3* », Université Cergy-Pontoise, 2015,p54. ;

MOUSTIRI. Z, « pour une approche sociolinguistique des représentations », revue de la faculté des lettres et des langues, Université Mohamed Khider Biskra, 2010, p9.;

MOUSTIRI.Z, « *Pour une étude sociolinguistique des discours épilinguistiques : le français dans l'imaginaire linguistique des enseignants algériens* », Université Mohamed Kheider Biskra, 2017, p77. ;